

Guide Technique

51^{ème} PARIS-CONNERRE

Elite Nationale

dimanche 3 octobre 2021

Départ d'Emancé (78) : 12h
Arrivée rue de Paris
prévue vers 16h

Course d'attente 2-3+
Prix Narcisse Hériveau
Départ 12h30

Village des partenaires
et d'exposants
Place de la République
12h - 17h

✉ paris.connerre.organisation@gmail.com

📘 [/paris.connerre.organisation](https://www.facebook.com/paris.connerre.organisation)



Sommaire

1. Organisation / Contacts
2. Parcours / Itinéraire
3. Règlement particulier
4. Annexes / Hôpitaux

Organisation / Contacts

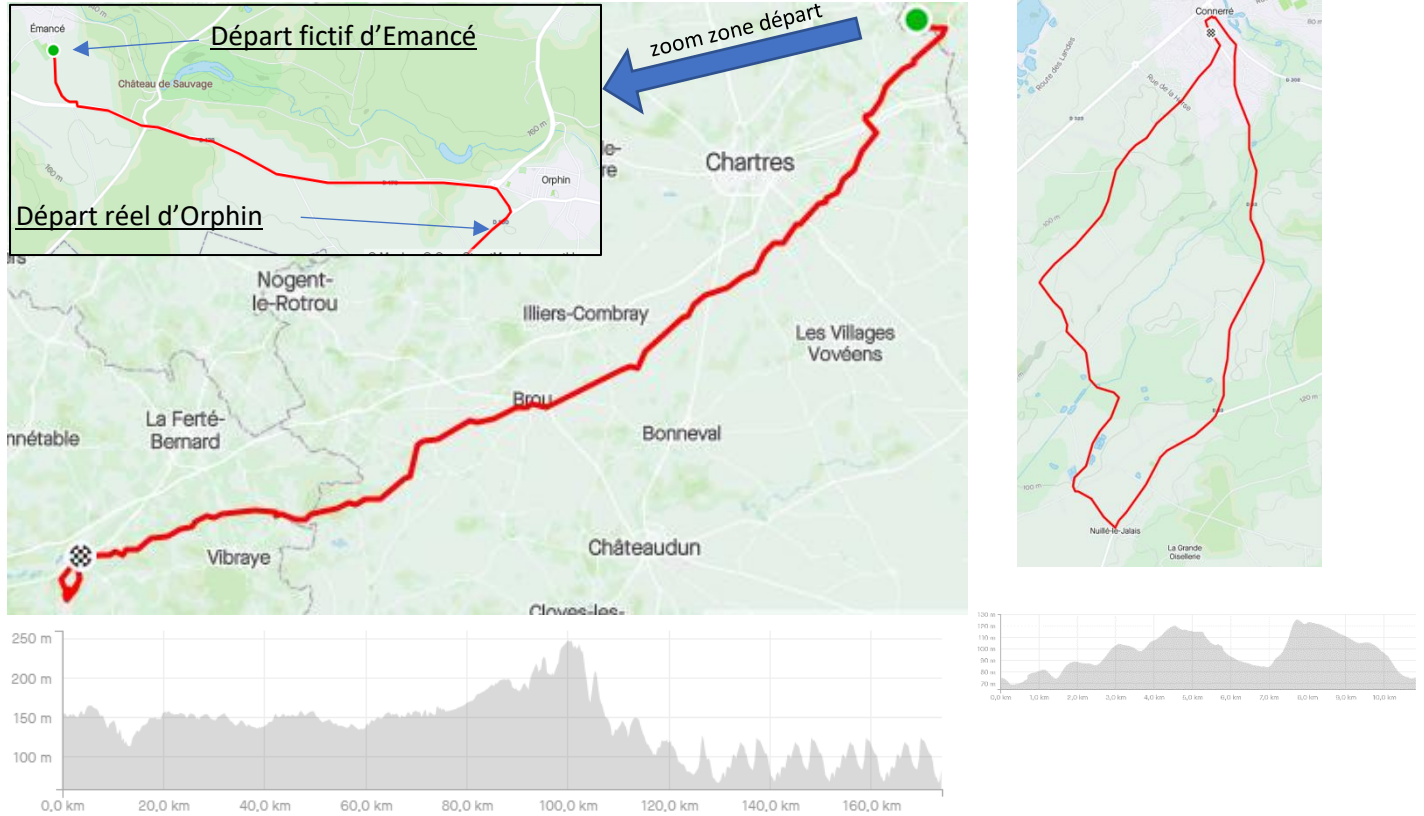
Directeur de l'épreuve	Dominique CHEREAU 60 Route des Landes 72160 CONNERRE Tél. : 06 14 27 22 18
Directeur adjoint de l'épreuve	Erick PERTUISEL 63 Domont Village 95330 DOMONT Tél. : 06 11 75 53 35
L'épreuve est co-organisée par le CC Connerréen (PDLL) et le CSM Puteaux (IDFR).	
Contact/renseignements : paris.connerre.organisation@gmail.com facebook.com/paris.connerre.organisation	
Horaires permanence / secrétariat, réunion des DS, des pilotes, départ, salle des Fêtes d'Emancé (78), 1 rue d'Orphin : <ul style="list-style-type: none"> - Permanence / Secrétariat à partir de 9h30 - Réunion des Directeurs Sportifs : 10h30 - Réunion des pilotes moto et chauffeurs de l'échelon course : 11h15 - Départ fictif : 12h00 	
Collège des arbitres	
Président de jury	Laurent DA SILVA PEREIRA
Arbitre Titulaire	Jean-Paul TRANCHANT
Arbitre Titulaire	Hervé DHOMMEE
Juge à l'arrivée	Pascal RAPICAULT
Arbitre moto	Philippe DELACOUR
Radio Tour	Norbert JEANNEAU
Ardoisier	Arnaud HERIVEAU
Animateur	Patrick HALOUPEAU
Médecin de l'épreuve	Dr. Eric VAN RECHEM
Secours	Croix Blanche
Assistance dépannage neutre	L'Echappée
Secrétariat de la course	Marie-Claire VITOUR

Parcours

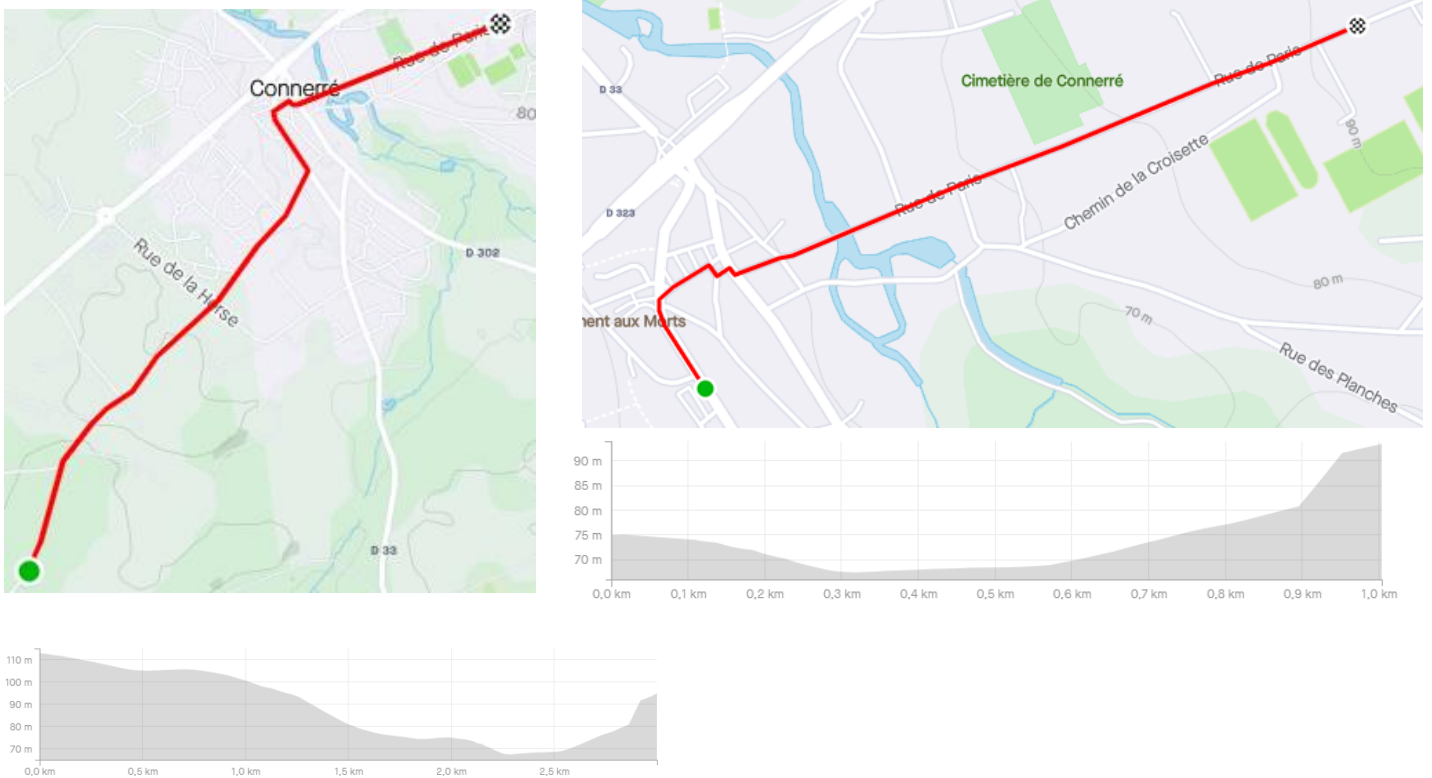
Le parcours est constitué d'une partie en ligne entre le départ fictif d'Emancé (78) puis le départ réel d'Orphin (78) et Connerré (72) puis de 4 tours de 10,8km autour de Connerré et enfin d'une arrivée hors circuit de 800m située rue de Paris à Connerré.

Parcours disponible : <https://www.strava.com/routes/2844362651223142866>

Parcours complet : 171km, 1100m D+ / Le circuit final : 10,8km, 110m D+



Les 3 derniers kilomètres, 30m D+ / Le dernier kilomètre, 30m D+



Itinéraire

PARIS-CONNERRÉ (ELITE NATIONALE) - DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021

Organisation : CSM PUTEAUX - CC CONNERRÉ

KMS	COMMUNES	ROUTE/DIRECTION	43KM/H	45KM/H
	YVELINES (78)			
	EMANCE - départ fictif	Rue d'Orphin	12:00	12:00
		à gauche D176	4km de fictif	
0	ORPHIN - départ réel	à droite D150	12:07	12:07
	EURE-ET-LOIR (28)	D32		
5	ECROSNES	D32	12:13	12:13
8,5	GALLARDON	Pl. du Jeu de Paume à gauche - D18 puis à droite rue Guy Pouillé - D32 puis à gauche Avenue de la Gare - D28	12:18	12:18
11		à droite D106.1 direction Champseru	12:22	12:21
12	Pampol (CHAMPSEURU)	D106.1	12:23	12:23
13,5	CHAMPSEURU	à gauche D19	12:25	12:25
16	UMPEAU	à droite D28 direction Houville-la-Branche	12:29	12:28
	Brééz (UMPEAU)	En face D28		
20,5	HOUVILLE-LA-BRANCHE	D28 puis à droite D24 puis à gauche D28	12:35	12:34
23	GENERVILLE	D28	12:39	12:37
25	SOURS	à droite D939 puis à gauche D28 direction Berchère-lès-Pierres	12:41	12:40
29	Entrée de BERCHERE-LES-PIERRES	D28 - 1er PC	12:47	12:45
29,5	Passage à niveau	D28	12:48	12:46
30	BERCHERE-LES-PIERRES	à gauche Chemin du Bois Berlin puis rue Chartres puis D28	12:48	12:47
34	CORANCEZ	à droite D28 direction Dammarie	12:54	12:52
37	DAMMARIE	D28 puis en face D935 puis à droite D28 direction La Bourdinière St-Loup	12:58	12:56
43	LA BOURDINIÈRE-SAINT-LOUP	D28 puis à gauche N10 puis à droite D28	13:07	13:04
46,5	LUPLANTE	D28	13:11	13:09
55	SAUMERAY	à droite Rue des Carrières - D28	13:23	13:20
65		en face D27	13:37	13:33
66	YEVRES	D27 puis D955 à droite	13:39	13:35
67	BROU	D955 puis à droite D15.6	13:40	13:36
68		à gauche D15.5 puis D921 puis D13	13:41	13:37
74	Les Moulins d'Unverre (UNVERRE)	D13 - 2ème PC	13:50	13:45
81	LES AUTELS-VILLEVILLON	D13 puis D13.1	14:00	13:55
85	LA BAZOCHE-GOUET	à droite rue des Fossés, à gauche rue du Gén. De Gaulle puis à droite D927	14:05	14:00
92	LA CHAPPELLE-GUILLAUME	D927 - 3ème PC	14:15	14:09
	SARTHE (72)	D302		
100	MELLERAY	à droite D14	14:26	14:20
101,5	MONTMIRAIL - Haut du village	1er MG puis à gauche D29	14:28	14:22
112,5	SAINT-MAIXENT	D29	14:43	14:37
114,5	BOUER	D29 - 4ème PC	14:46	14:39
118	LE LUART	D29 puis à gauche D52	14:51	14:44
120,5		à droite Route de Haut-Turin - direction Connerré	14:55	14:47
122,5	Côte du Haut-Turin	2ème MG	14:57	14:50
126	CONNERRÉ - Entrée sur le circuit final	à droite Rue de l'Abreuvoir - à gauche Rue de Paris - Rue M.Beaufils - D33	15:02	14:55
130,5	NUILLE-LE-JALAI	à droite Rue de Bel-Air - Route des Vénerais	15:09	15:01
133,5	Côte des Vénerais	3ème MG	15:13	15:05
136	CONNERRÉ	Rue de la Jatterie	15:16	15:08
136,5	CONNERRÉ - 1er passage sur la ligne	Avenue de Verdun - 5ème PC	15:17	15:09
137	CONNERRÉ	Pl. de la Rép. - Rue M.Beaufils - D33	15:18	15:09
141,5	NUILLE-LE-JALAI	à droite Rue de Bel-Air - Route des Vénerais	15:24	15:15
144,5	Côte des Vénerais	4ème MG	15:28	15:19
147,5	CONNERRÉ - 2eme passage sur la ligne	Rue de la Jatterie - Av. de Verdun - Pl. de la Rép. - Rue M.Beaufils - D33	15:32	15:23
152,5	NUILLE-LE-JALAI	à droite Rue de Bel-Air - Route des Vénerais	15:39	15:30
155,5	Côte des Vénerais	5ème MG	15:43	15:34
158,5	CONNERRÉ - 3ème passage sur la ligne	Rue de la Jatterie - Av. de Verdun - Pl. de la Rép. - Rue M.Beaufils - D33	15:48	15:38
163	NUILLE-LE-JALAI	à droite Rue de Bel-Air - Route des Vénerais	15:54	15:44
170	CONNERRÉ - Arrivée finale	Rue de la Jatterie - Av. Verdun - Pl. de la Rép. - Rue de Paris	16:04	15:53

Règlement particulier

Article 1 : Organisation

Paris-Connerré est organisé par le comité d'organisation du CC Connerréen et le CSM Puteaux sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se dispute le dimanche 3 octobre 2021.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Elite Nationale 1.12.1

Article 3 : Participation / engagements

Conformément à l'article 2.1.4 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs et équipes suivantes listés dans le tableau ci-dessous.

- La participation est individuelle.
- Les engagements se font sur le site de la FFC via le comité Ile-de-France et sont ouverts le 12 septembre à 8h00
- Dans un premier temps le nombre de coureurs par équipe est limité à 10 coureurs dans le but d'accueillir un maximum de coureurs d'équipes différentes.
- Si le nombre maximum d'engagés possible (200) n'est pas atteint 5 jours avant la clôture, le nombre de coureurs par équipe pourra être augmenté.

Classe d'épreuve	Participation
1.12.1 Elite Nationale	Equipes Continentales UCI françaises <u>uniquement</u> Equipes Professionnelles Cyclo Cross UCI
2.12.1	Equipes continentales UCI Etrangères pour les coureurs français de 1 ^{ère} Catégorie Equipe Nationale française Equipes étrangères, régionales et de club (1) <u>2.12.1</u> : Equipes mixtes
1.40 Epreuve nationale en circuit fermé (circuit inférieur à 3 km)	<u>Equipes FFC</u> : Elite Nationale : coureurs de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} cat. seuls Circuit fermé : coureurs de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cat. - Pôles - Equipes de club National 1
	- Equipes de club National 2 - Equipes de club National 3 - Equipes de Sélections Régionales ou Interrégionales - Equipes de Comités Départementaux - Equipes de Clubs

Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 3 octobre 2021 à la salle des fêtes d'Emancé 1 rue d'Orphin à Emancé (78) à partir de 9h30.

La réunion des directeurs sportifs en présence des membres du collège des arbitres et des responsables de l'organisation est fixée à 10h30 et aura lieu également à la salle des fêtes d'Emancé.

Le départ fictif aura lieu à 12h00 en haut de la salle des fêtes d'Emancé.

Article 5 : Radio Tour

Les informations de course sont émises sur la fréquence 157.550MHz (à confirmer sur place).

Article 6 : Assistance dépannage neutre

Le service d'assistance technique neutre est assurée par L'Echappée le CSM Puteaux.

Article 7 : Service médical

L'organisation fera suivre la course par le Dr Eric VAN RECHEM et la Croix-Blanche pour la prise en charge avant transfert vers un centre hospitalier si nécessaire (voir en annexe la liste des hôpitaux les plus proches)

Article 8 : Déviation des véhicules avant l'arrivée

Une déviation obligatoire est mise en place pour les voitures des directeurs sportifs et motos suiveuses avant l'arrivée. Sont seuls autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules des arbitres et du médecin. Les voitures des DS seront invitées à se garer sur le parking du stade de football (voir plan en annexe) et les autres véhicules de part et d'autre de la rue de Paris sans franchir l'arrivée.

Article 9 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu dans le classement.

En cas de circonstances exceptionnelles, le collège des arbitres peut décider d'augmenter ce délai, en consultation avec l'organisateur.

Article 10 : Classements

Les classements suivants seront établis :

- Un classement individuel au temps
- Un classement du meilleur grimpeur
- Un classement des points chauds
- Un classement par équipes

Article 10a : Règlement du classement du meilleur grimpeur

Le classement sera établi sur 5 classements grimpeur à savoir :

- 1^{er} grimpeur : côte de Montmirail au Km 101
- 2^{ème} grimpeur : côte du Haut-Turin à Duneau au Km 123
- 3^{ème} grimpeur : 1^{er} Passage côte des Vénérais au Km 133
- 4^{ème} grimpeur : 2^{ème} Passage côte des Vénérais au Km 144
- 5^{ème} grimpeur : 3^{ème} Passage côte des Vénérais au Km 155

Points attribués sur 4 coureurs à chaque classement : 5-3-2-1 pts

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés au nombre de 1^{ères} places puis de 2^{èmes} places, etc.

Article 10b : Règlement du classement des points chauds

Le classement sera établi sur 5 Points Chauds :

- 1^{er} PC : à l'entrée de Berchères-lès-Pierres au Km 29
- 2^{ème} PC : aux Moulins d'Unverre au Km 74
- 3^{ème} PC : à la Chapelle-Guillaume au km 92
- 4^{ème} PC : à Bouër au km 115
- 5^{ème} PC : 1^{er} passage sur la ligne avenue de Verdun à Connerre au km 136

Points attribués sur 4 coureurs à chaque classement : 5-3-2-1 pts

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés au nombre de 1^{ères} places puis de 2^{èmes} places, etc.

Article 10c : Règlement du classement par équipes

Le classement par équipe se fera par l'addition des places des 3 meilleurs coureurs de l'équipe.

En cas d'égalité, l'équipe avec le coureur le mieux classé sera désigné vainqueur.

Article 11 : Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de la FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire qui se situe sur la ligne d'arrivée dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée (voir schéma en annexe) :

- Les 3 premiers du classement individuel
- Le meilleur grimpeur
- Le vainqueur du classement des points chauds
- Le 1er licencié Sarthois du classement individuel (si applicable)
- Les trois coureurs vainqueurs du classement par équipes

Article 12 : Prix et dotations de l'épreuve

- Classement individuel : Grille FFC 1220/20

1 ^{er}	246€	11 ^{ème}	21€
2 ^{ème}	183€	12 ^{ème}	20€
3 ^{ème}	146€	13 ^{ème}	18€
4 ^{ème}	122€	14 ^{ème}	17€
5 ^{ème}	98€	15 ^{ème}	15€
6 ^{ème}	85€	16 ^{ème}	14€
7 ^{ème}	67€	17 ^{ème}	14€
8 ^{ème}	55€	18 ^{ème}	14€
9 ^{ème}	37€	19 ^{ème}	12€
10 ^{ème}	24€	20 ^{ème}	12€

- Classement du meilleur grimpeur :

1 ^{er}	100€
2 ^{ème}	50€
3 ^{ème}	30€

- Classement des points chauds :

1 ^{er}	100€
2 ^{ème}	50€
3 ^{ème}	30€

- Classement par équipes :

1 ^{ère}	100€
------------------	------

Article 13 : Antidopage

En cas de contrôle, il sera effectué sur le site du stade de football de Connerré situé rue de Paris à 300mètre en dessous de la ligne d'arrivée conformément aux règlements de la FFC et du Ministère de la jeunesse et des sports. L'accès sera fléché (voir schéma en annexe).

Article 14 : Pénalités

Le barème de la FFC est le seul applicable.

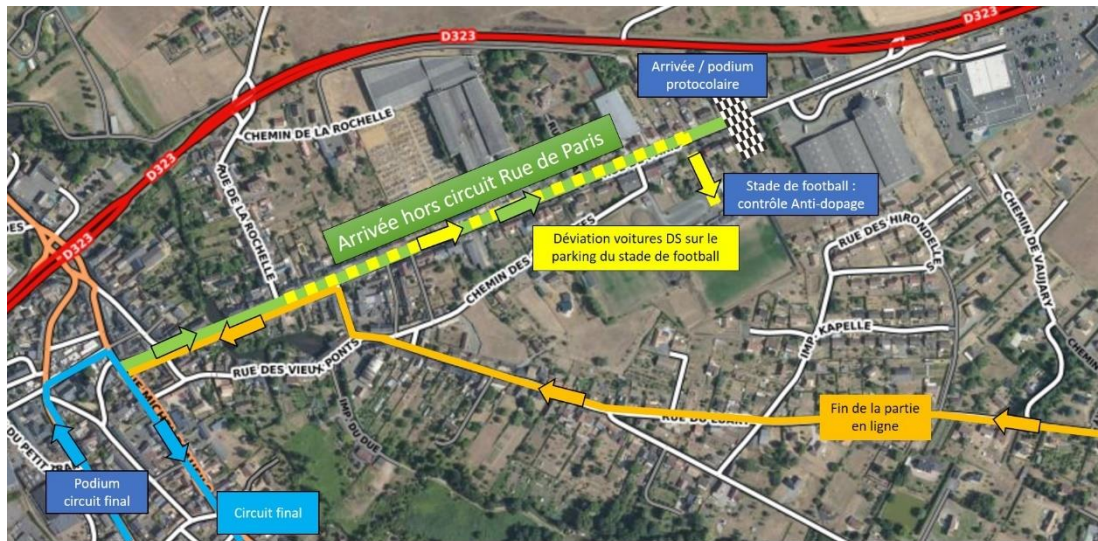
Article 15 : Protocole Sanitaire

Selon les mesures gouvernementales et les directives de la FFC à la date de l'épreuve.

Pass sanitaire obligatoire pour les coureurs, port du masque obligatoire sur les zones de départ et d'arrivée (notamment retrait des dossards, réunion des DS, cérémonie protocolaire)

Annexe

Schéma de l'arrivée avec zone antidopage / déviation des véhicules / podium protocolaire



Hôpitaux

<p>Hôpital Hôtel-Dieu 34 rue du Docteur Maunoury 2808 CHARTRES 02 37 30 30 30</p>	<p>Hôpital Louis Pasteur 4 rue Claude Bernard 28630 LE COUDRAY 02 37 30 30 30 Urgences : 02 37 30 30 74</p>
<p>Hôpital Saint-Brice 1 rue St Martin au Val 28000 CHARTRES 02 37 30 30 30</p>	<p>Centre Hospitalier-Le Mans 194 avenue Rubillard 72037 LE MANS CEDEX 9 02 43 43 43 43 Urgences : 02 43 43 29 19</p>
<p>Pôle Santé Sud ELSAN 28/62 rue de Guetteloup 72100 LE MANS 02 43 78 38 38 Urgences : 02 43 78 45 45</p>	<p>Centre Hospitalier Paul Chapron 56 Avenue Pierre Brûle 72400 LA FERTE BERNARD 02 43 71 61 51 Urgences : 02 43 71 61 17</p>

Carnet de Notes
